

# La Lettre



**Réseau D.E.S France**  
37, Rue d'Amsterdam  
75008 Paris

**Mars 2004**

## **Assemblée Générale Ordinaire**

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election du conseil d'administration 2004
- Orientation de l'association

## **Sommaire**

page 2 à 5  
page 5 à 6  
page 6  
page 6 à 7

## **Assemblée Générale Ordinaire**

### **Procès verbal**

Les membres de l'association "**RESEAU D.E.S. FRANCE**" se sont réunis en Assemblée Générale annuelle le 7 février 2004 à 14h00 à l'hôpital St Vincent de Paul "salle Couvelaire" sis 82 Avenue Denfert-Rochereau - 75014 Paris.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'assemblée est présidée par Anne Levadou en qualité de Présidente.

Plus de 82 % des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports.

#### **L'ordre du jour était le suivant :**

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation par vote du rapport moral et du rapport financier
- Election des membres du conseil d'administration
- Présentation du budget prévisionnel 2004
- Présentation des orientations de l'association
- Approbation par vote des orientations de l'association pour 2004
- Questions diverses

#### **Présentation du Conseil d'Administration et présentation des contacts locaux**

Anne Levadou présente à l'assemblée les membres du conseil d'administration et les contacts locaux présents à cette assemblée. Agnès Tubiana, secrétaire de l'association, est absente et excusée.

## RAPPORT MORAL

Lecture est faite du rapport moral par Anne Levadou, présidente.

L'année 2003, a été marquée par :

- La reconnaissance de l'association comme l'unique relais entre les professionnels de la santé et les personnes concernées.
- La publication par l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé), d'un document sur l'évaluation de l'hystéroplastie d'agrandissement.
- Le deuxième procès et le jugement rendu.
- La refonte de notre site Internet : [www.des-france.org](http://www.des-france.org)
- La baisse de nos renouvellements d'adhésion et des nouvelles adhésions.
- L'action auprès de nos élus.

### Ministère de la Santé

#### Mars 2003

Rencontre avec différents responsables de la D.G.S. et du cabinet ministériel.

Reconnaissance pour **Réseau D.E.S. France** d'un statut particulier en lien avec le fait que les conséquences de l'exposition in utero au D.E.S. est un problème de santé publique.

La demande d'une subvention de 30.000 euros dont 10.000 devront être consacrés à la refonte de notre site, est acceptée. Nos demandes réitérées ont principalement porté sur :

- la prise en charge de la grossesse D.E.S par l'organisation de centres spécialisés,
- la prise en charge de la grossesse D.E.S. par l'assurance maternité au même titre que la grossesse gémellaire,
- le recensement des cancers ACCC soignés en France,
- la notification du syndrome D.E.S. parmi les causes de grossesses extra utérines (6 à 15% selon les publications) dans les enquêtes et registre de G.E.U.,
- la notification du syndrome D.E.S. parmi les causes de fausses couches tardives et de prématurités s'élevant à 31 % pour les femmes ayant été exposées au DES in utero contre 8% dans la population générale,
- la mise à disposition auprès de l'association d'un spécialiste émanant d'un des centres référents, afin de répondre aux demandes d'information sur les problèmes médicaux,
- la mise en place d'une surveillance à long terme des jeunes femmes D.E.S et de leurs enfants.

Ces points devaient être étudiés et examinés par le Ministère de la Santé.

**En octobre 2003**, nous sommes invitées par M. le Ministre J.F. MATTEI à participer au colloque « 100 objectifs de santé publique ».

A la suite de ce colloque, nous avons fait une synthèse en intégrant le D.E.S. dans le projet de loi de santé publique.

Nous avons adressé ce travail en particulier à M. William DAB, nouveau directeur de la D.G.S., ainsi qu'une lettre pour l'informer de nos difficultés financières et relancer nos demandes.

A ce jour nous attendons toujours une réponse.

### AFSSAPS

Notre coopération se poursuit comme en témoignent l'impression et l'envoi à tous nos adhérents de notre 5<sup>e</sup> fiche technique à laquelle était jointe un courrier annonçant le colloque « Prématurité et grossesse D.E.S. ». Ce colloque s'est tenu le 15 novembre.

Notre demande, réitérée, sur la mise en place d'un suivi des « jeunes femmes D.E.S » et de leurs enfants est en cours d'étude.

### ANAES

La publication et la mise en ligne sur leur site des résultats de l'évaluation de l'hystéroplastie d'agrandissement est l'aboutissement d'une action entreprise depuis 8 ans.

### CNAMTS et CPAM (Landes, Grenoble, Marseille)

Les résultats sont décevants. Courriers et téléphones n'ont abouti qu'à des réponses négatives et leurs impossibilités d'organiser réunion ou campagne d'information.

### Conseil Scientifique

La réunion annuelle en avril était centrée sur l'élaboration de la fiche prématurité.

### Actions auprès des élus : Sénateurs et Députés

- Dans le cadre du projet de loi relatif à la politique de santé publique, nous avons attiré l'attention des élus pour les informer des demandes spécifiques de l'association.
- Le D.E.S syndrome est un problème de Santé Publique, et nous souhaitons que nos demandes soient appuyées par nos élus.

#### Le document a été envoyé aux:

- Présidents des différents groupes parlementaires présents à l'Assemblée Nationale
- Sénateurs et députés qui dépendent de la commission sociale

- Membres du Conseil d'Administration de l'association
- Membres du Conseil Scientifique.

Nous envoyons ce dossier à tous les nouveaux adhérents en leur demandant d'écrire à leurs élus.

Un exemple de lettre est en ligne sur notre site Internet : «Besoin d'infos ?»«Fiche juridique».

## Recherche de financement

Mécénat. Nous avons écrit à une cinquantaine de fondations, de sociétés et à une dizaine d'entreprises locales. Les réponses que nous avons reçues sont négatives, car soit nous ne rentrons pas dans leurs champ d'actions, soit nous sommes une association nationale.

Donateurs. Des initiatives personnelles d'adhérents ont permis de recevoir quelques dons de montants variables. Parmi les adhérents, il y a 122 membres bienfaiteurs.

## Fonctionnement interne

### Envois d'informations

#### **Nous avons fait parvenir aux adhérents les courriers suivants :**

- le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2003,
- la lettre du mois de mai,
- au mois d'octobre, la fiche sur la prématurité et l'annonce du colloque du 15 novembre 2003,
- la convocation à l'Assemblée Générale 2004.

#### **Nous avons utilisé notre site, ainsi que le courrier électronique, pour donner des informations sur :**

- l'annonce aux médecins concernés, de l'envoi par l'Afssaps à tous nos adhérents du document « Mise au point sur les conséquences de l'exposition in utero au D.E.S. ».
- le procès en cours,
- l'action auprès des élus,
- les émissions, articles de presse, etc.

### Bilan 2003 des adhésions et renouvellements

Ce bilan est décevant, mais s'explique :

Le nombre de 611 nouvelles adhésions en 2002 était celui majoritairement de jeunes femmes ; certaines d'entre elles découvraient que leurs difficultés à procréer étaient en lien avec l'exposition in utero au D.E.S. Elles sont donc dans des parcours dont on connaît les difficultés.

D'une part, durant cette période, le courrier de l'association rappelle leurs difficultés et leurs

souffrances, un renouvellement d'adhésion n'est pas leur priorité.

D'autre part, nous avons eu dès février 2002 une couverture médiatique par le film « **Sans principe ni précaution le Distilbène** » de Stéphane Mercurio et fin 2001, celui d'Emmanuelle Sapin « **Maternités sous ordonnances** ». La presse s'était également mobilisée au moment du 1<sup>er</sup> procès et de son jugement. En cette fin d'année, pour le deuxième, la presse a été beaucoup plus discrète.

Nous avons déjà connu cette baisse des renouvellements d'adhésions l'année suivant une couverture médiatique entre 1996 et 1997.

L'envoi de l'information à tous nos adhérents à jour ou non, de leur cotisation a toujours été notre priorité. L'information a toujours été et est toujours un des buts prioritaires de notre association. Nous espérons que la diffusion de cette information serait stimulante pour les retardataires.

***Nous pensons que sans solidarité l'information ne peut être adressée à tous.***

### Secrétariat

*Agnès Tubiana*, notre secrétaire est licenciée pour raison économique depuis le 23 septembre, mais elle continue bénévolement à travailler pour l'association, tout en recherchant du travail. Le Conseil d'Administration remercie Agnès d'avoir continué à travailler bénévolement pour l'association malgré ce licenciement.

### Courrier

L'envoi de l'Afssaps aux médecins sur « les conséquences de l'exposition in utero au diéthylstilboestrol » a généré beaucoup de demandes d'information de la part de gynécologues, ce qui nous a fait ressentir nos limites, les informations sur notre site leur étaient insuffisantes.

*François Levadou* s'occupe des renouvellements d'adhésion et de la gestion du fichier des adhérents, des reçus fiscaux, des changements d'adresse, etc. *Il est rappelé que nous avons demandé aux adhérents de nous faire parvenir une enveloppe timbrée à leur adresse afin de leur envoyer le reçu fiscal. Le reçu n'a donc été envoyé qu'aux personnes nous ayant fait parvenir cette enveloppe ainsi qu'aux nouveaux inscrits et aux membres bienfaiteurs.*

### Site Internet

La refonte de notre site, financée entièrement par la D.G.S., nous a demandé beaucoup de travail, mais a suscité beaucoup de félicitations de la part de médecins, de journalistes et d'adhérents. Les informations ont été entièrement relues et médicalement validées par des personnes compétentes. Nous continuons à travailler sur ce mode même si parfois les délais de relecture sont un peu longs. Il est préférable de minimiser les risques d'informations erronées.

Sur ce site, nous avons prévu un espace pour les médecins, mais il ne sera opérationnel que lorsque notre demande auprès du Ministère aura été acceptée, à savoir « La mise à disposition auprès de l'association d'un spécialiste émanant d'un des centres spécialisés sur les conséquences du Distilbène ».

Actuellement nous utilisons notre site pour informer des actions en cours, ou de l'actualité en relation avec les médias.

### **Vie associative**

#### Contacts locaux

- Formation annuelle en octobre, et accueil de quatre nouveaux contacts pour les régions de Lyon, Tours, Rennes et Paris.

- Réunions de travail avec des adhérents en février 2003 à Lyon et à Marseille, et en juin à Perpignan.

Le Groupe de paroles à Lille s'est réuni deux fois. Celui de Paris a été dissout par manque de participants.

Carrefour Rencontre du 24 mai avec Ghada HATEM, gynécologue obstétricienne, et Brigitte DE JABRUN, psychologue.

Avocates. Maître Martine VERDIER a rencontré des jeunes femmes qui ont engagé une procédure, afin de répondre aux questions récurrentes que nous recevons et aussi d'expliquer le déroulement d'une procédure. La convocation à cette réunion a été envoyée par le cabinet des avocates.

### **Actions Diverses**

#### Marie DARRIEUSSECQ, notre marraine

Chaque fois qu'elle en a la possibilité, elle témoigne dans les médias sur les conséquences de l'exposition in utero au D.E.S.

En février **Martin WINCKLER**, écrivain et ami de Marie DARRIEUSSECQ, a fait une chronique sur France Inter à une heure de grande écoute

sur les médicaments tératogènes plus spécialement sur le Distilbène®.

**Mai « ELLE »** – Interview de Marie DARRIEUSSECQ sur le Distilbène®. A la suite de ce témoignage, plusieurs journaux ont repris sa photo et une partie de son témoignage : mai « Le quotidien du médecin », août « Côté Femme »).

**Octobre « 9 mois »** - Article sur le Distilbène® avec interview de Marie DARRIEUSSECQ.

**Septembre « Le nouvel Observateur »** - C'est quoi votre combat ?

**Récemment, pour la sortie de son livre "White" aux éditions POL**, elle est allée en Suède et en Norvège et a parlé du Distilbène® et de l'association.

### Adhérents

**Stéphane VALLEGEAS**, informaticien à l'université Paris VIII, a rencontré le médecin et l'infirmière responsables de la médecine universitaire. Il leur a remis un dossier complet et des affiches qui sont apposées sur les différents tableaux d'affichage ainsi que les coordonnées du centre médical universitaire où les étudiants peuvent consulter le dossier ou obtenir une information. Le 4 décembre à l'université Paris VIII, il a tenu avec une adhérente un stand de l'association à l'occasion d'une journée d'information sur le Sida.

**Anne Maria GROSJEAN**, dans le cadre d'une licence d'Histoire, a rédigé un mémoire dont le titre est : « Parcours d'une association Loi 1901 « Réseau D.E.S. France » (1994-2003) : Comment un groupe de personnes concernées parvient à initier le processus de reconnaissance, d'information et de gestion d'un problème de santé publique. »

**Anne Françoise LOF** a participé au concours « Enfant Magazine » dont le thème était: "lettre à mon enfant" (le Pr René FRYDMAN et le chanteur Florent PAGNY faisaient partie du comité). Elle a gagné un prix. Sa lettre devrait être publiée dans le numéro de mars 2004. Elle y dénonce le Distilbène®.

**Véronique BARABE et Marie-Madeleine CANAVERRO**, à Salon-de-Provence, ont tenu en septembre un stand à la journée des associations.

## Coopération

### Avec les professionnels de la santé

Mémoire de quatre élèves assistantes sociales, d'une infirmière ; deux mémoires de sages-femmes. Cinq autres sages-femmes nous ont écrit pour avoir des informations.

Formation sur les conséquences du DES syndrome à Lille pour le « collège des gynécologues médicaux » en janvier 2004.

### Avec les groupes DES Action dans le monde

USA, Canada, Pays-Bas : échanges d'informations.

### Avec les Médias

26 articles sont parus dans différentes revues et journaux durant cette année

*Ce rapport n'a donné lieu à aucune question de la part des adhérents.*

## RAPPORT FINANCIER

Lecture est faite du rapport financier par Constance de Champris, vice-présidente. Les comptes qui vous sont présentés, clos au 31 décembre 2003, concernent le neuvième exercice d'activité de l'association.

### **Bilan des adhésions**

Depuis la création de l'association en 1994 jusqu'au 31 décembre 2003, il y a eu 2310 personnes qui se sont inscrites.

Au 31 décembre 2002 il y avait 1525 adhérents, ou inscrits à jour de leur cotisation. Au 31 décembre 2003 il n'y avait que 1038 adhérents, dont 884 renouvellements et 154 nouvelles adhésions. 641 adhérents de 2002 n'ont donc pas renouvelé leur adhésion.

A la date de l'Assemblée Générale, il y avait un total de 676 adhérents, composés de 652 renouvellements (dont 11 « gratuit » car leur situation financière ne leur permettent pas de payer la cotisation) et de 24 nouvelles adhésions.

### **Bilan financier**

Le bilan 2003 est créditeur de **4.365,07 €** parce que nous avons pris en cours d'année des mesures drastiques et que toutes les factures ne nous sont pas encore parvenues.

- Dès avril, nous avons dû faire par trois fois un retrait de 5.000€ sur le livret A, soit 15.000€.

*(Il reste sur le livret A un solde de 245 € auquel s'ajoute 750 € d'intérêts, soit 995 €.)*

- Licenciement d'Agnès, notre secrétaire en septembre (soit 6230 € d'économie)

- Début septembre, versement sur notre compte de la subvention de la DGS pour un montant de 30.000 €, dont 20.000 € pour le fonctionnement et 10.000 € pour le site. Mais afin d'éviter d'être en rouge sur notre compte, deux adhérents nous ont fait au mois de mai une avance pour un total de 20.000 € dans l'attente du versement de la subvention.

Les adhésions totales représentent un montant de 30.995,00 € contre 29.152,26 € en 2002 (rappelons que la cotisation n'était qu'à 20 € en 2002). Les dons s'élèvent à 4.545,37 € contre 4.058,13 € l'année passée. Il est à noter que les adhésions au-dessus de 30 € sont comptablement calculées comme dons pour la partie supérieure à 30 €.

Au niveau des charges, on enregistre une forte augmentation concernant la diffusion de l'information car celle-ci a été envoyée à tous les inscrits.

Les frais de publication s'élèvent à 14.063,18 € contre 6.687 € en 2002 (un Soli-des envoyé en 2002 mais facturé en janvier 2003, et nous n'avons pu envoyer les 2 autres Soli-des prévus, car ils auraient coûté 8.000 €).

Rappelons que le Budget prévisionnel 2003, était basé sur 1500 renouvellements d'adhésions et 200 nouveaux adhérents. " Le manque à gagner", dû à la diminution du nombre des adhérents, a donc été de 15.500 €. C'est pourquoi le bureau de l'association a dû licencier au mois de septembre 2003, Agnès, notre secrétaire à mi-temps, afin d'éviter un déficit en fin d'année. Ces 15.500 € correspondent au salaire d'Agnès et aux charges sociales y afférents (6230 €) et aux deux Soli-des qui n'ont pu être fabriqués et envoyés (8000 €).

Cette année, nous avons basé notre budget minimum sur 24.000 euros, inclus 4.000 euros de dons.

Les frais téléphoniques et postaux s'élèvent à 16.067,46 €, contre 14.695 € en 2002. Les frais postaux sont en hausse car nous avons envoyé l'information à tous les inscrits et utilisé en début d'année un système de routage pour diminuer la charge de travail.

Ce rapport n'a donné lieu à aucune question de la part des adhérents.

## APPROBATION DES RAPPORTS MORAL ET FINANCIER

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

## ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivant nos statuts, les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans. Arrivant à échéance cette année, le conseil devait être renouvelé. Ce conseil est composé de 10 membres. Onze personnes se sont présentées aux suffrages. Les dix personnes élues sont :

Constance de Champris, réélue  
Dominique Coliche, réélu  
Agnès Debray-Tubiana, réélue  
Véronique Geoffroy, réélu  
Anne Levadou, réélue  
François Levadou, élu  
Sylviane Masson, réélue  
Lenny Peneaud, réélue  
Claire Sarri, réélue  
Stéphane Vallégéas, élu

Suite à l'Assemblée Générale, une réunion du Conseil d'Administration s'est tenue afin d'élire un nouveau Bureau. Ce Bureau est composé de :

Anne Levadou, Présidente  
Constance de Champris, Vice-Présidente  
Agnès Debray-Tubiana, Secrétaire  
Véronique Geoffroy, Trésorière

## BUDGET PREVISIONNEL 2004

Nous avons élaboré un budget prévisionnel au minima. Compte de recettes 25 000 €, et Comptes de charges 24 022,99 €, soit un solde créditeur de 977,71 €.

Pas de questions ni de discussions.

## ORIENTATIONS 2004

Anne LEVADOU présente les problèmes que nous aurons à résoudre, qui tiennent compte de nos conditions financières et de l'incertitude d'une subvention et de son montant.

Nos projets doivent répondre aux questions pour qui ? pour quoi ? et comment ?

Elle propose qu'en l'état actuel des finances, l'association s'engage à :

### Information

Pour les adhérents à jour de leur cotisation :

#### Envois de courrier

- Fin février début mars, compte-rendu de l'A.G., il sera mis sur notre site, dans l'espace adhérent.
- Mai-juin, La Lettre : actualités de l'association, du procès en appel d'Ingrid et de Nathalie, annonce des différentes réunions ou manifestations pour nos 10 ans.
- Septembre-octobre, La Lettre : actualités bilan de nos dix ans qui annoncerait aussi une possible réunion médicale et festive en octobre/décembre 2004
- Décembre, envoi de la convocation pour l'A.G. 2005 et l'appel à renouvellement d'adhésion.
- Réunion uniquement pour les mères (une autre se tiendra plus tard pour les filles) le samedi 6 mars de 13h à 16h avec le Docteur Geneviève PLU-BUREAU, gynécologue et le cancérologue le Pr. Marc ESPIE : « *Mère Distilbène, cancer du sein et traitement hormonal substitutif* »
- Carrefour rencontre pour les couples avec la participation d'une gynécologue.
- FORMATION de nos contacts locaux : rencontre annuelle
- Réunions en province avec le représentant de notre conseil scientifique de la région
- Participation à la Mairie de Paris pour la « Journée des Femmes 2004 » (samedi 6 et dimanche 7 mars 2004). Le dimanche 7 mars 2004, de 16h30 à 18h, projection du film de Stéphane Mercurio « Sans principe ni précaution le Distilbène » qui sera suivi d'un débat avec le Professeur Emile PAPIERNIK.

### Manifestations festives

Deux concerts d'orgues au profit de l'association, le 18 juin à Lyon et le 27 juin à Chambéry. *Pour plus d'informations, consulter notre site : [www.des-france.org](http://www.des-france.org) ou notre permanence téléphonique : 05 58 75 50 04*

## Coopération

Actions auprès des élus : continuer notre action et la faire connaître

### Organismes de santé

- Afssaps et centres de pharmaco vigilance : poursuivre notre coopération en suivant le dossier « Mise en place d'une surveillance à long terme des jeunes femmes D.E.S. et de leurs enfants ».

- Conseil scientifique, réunion annuelle à la fin de l'année dont le thème sera « Fille D.E.S., la ménopause précoce est-elle fréquente ? » et « Quels traitements de la ménopause à proposer en général à ces jeunes femmes ? », Questions autour de la fréquence des « Hémorragies de la délivrance chez une fille D.E.S. ».

### Médias

Communiqués de presse envoyés par Email.  
Conférence de presse, si nous n'obtenons pas de subventions de notre Ministère de la Santé.  
Coopération habituelle par téléphone et Emails pour tous les journalistes qui, pour un article, une émission, etc., souhaitent parler du Distilbène®.

### Divers

- Sages-femmes, infirmières, assistantes sociales : nous répondrons aux invitations des écoles pour informer leurs étudiants. Nous ferons connaître notre site Internet auprès des étudiants à la recherche d'informations pour leur mémoire, sur les conséquences de l'exposition in utero au D.E.S..
- Avocat, rencontres pour le suivi des procédures en cours et d'une façon élargie pour informer les personnes qui le souhaiteraient.
- Nos élus, en les réactivant si nécessaire et en tenant au courant ceux qui ont répondu à notre action.

*Groupes DES Action dans le monde :* échanges d'information, communiqués de presse par Email et envoi de nos publications par courrier.

### Soutien

**Pour tous nos adhérents qui le souhaitent, nous resterons à leur écoute afin de répondre à leurs demandes dans la mesure de nos possibilités.**

Chaque réunion étant une occasion de rencontres, nous essaierons de les mettre plus en lien avec leurs contacts locaux.

Nous soutiendrons toutes les initiatives de nos adhérents qui auront pour but de :

- diffuser l'information sur les conséquences de l'exposition in utero au Distilbène,
- de faire connaître l'association,
- de sensibiliser les personnes concernées,
- de rechercher des financements.

## APPROBATION DES ORIENTATIONS 2004

Les orientations ont été approuvées à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

Une discussion s'est engagée sur les causes du non-renouvellement des adhésions en 2003.. Nous avons retenu les points suivants :

- Manque de motivation, lié vraisemblablement à l'état psychologique et physique de la personne.
- Les jeunes femmes qui ont réussi à avoir des enfants et qui veulent oublier la problématique du Distilbène.
- Les femmes, mères ou filles, qui désirent simplement l'information mais ne prennent pas conscience de la nécessité d'être solidaires les unes des autres.

Véronique Geoffroy a apporté des informations complémentaires sur la '**Navette MATTEI**', le nombre de dossiers, la mise à jour. C'est un document important qui permet de faire des statistiques.

### Autres questions

**Question :** Avez-vous eu l'idée de faire une enquête auprès des mères sur leur état de santé ?

**Réponse :** Cette enquête pourrait se faire dans le cadre d'un bulletin, le bureau devra en décider.

**Question :** Vous travaillez beaucoup mais il semble que cela ne se voit pas...

*Une adhérente* témoigne qu'elle a découvert dans notre association l'existence d'un soutien entre les unes et les autres, mais elle pense que nous ne savons pas le valoriser. Il en a

découlé une discussion autour de cette réflexion.

Plusieurs filles DES décident de témoigner sur notre site Internet, dans une rubrique ouverte à tous, « qu'est-ce que Réseau D.E.S France vous apporte ? »

**Proposition d'une adhérente :** remettre à chaque adhérent à jour de sa cotisation une carte nominative avec son numéro.

**Réponse :** La main d'œuvre nécessaire à l'élaboration de cette carte nous fait plutôt opter pour la relance personnalisée.

On peut penser que certaines personnes pourraient renouveler leur cotisation en raison de l'inquiétude quant au devenir de la troisième génération.

**Les propositions suivantes ont été approuvées :**

Faire apparaître dans nos budgets, les dépenses occasionnées par les membres actifs (téléphone, timbres, déplacements, envoi de courriers...) tout ce qui représente les contributions volontaires de ces personnes.

Pour les adhérents non à jour de leur cotisation mais qui ont payé en 2003: Envoi du compte-rendu de l'AG et d'une lettre de relance pour la cotisation.

Pour l'expédition du courrier, nous arrêtons le routage qui revient trop cher.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Fait à Mont de Marsan, le 25 février 2004



**Anne LEVADOU**  
Présidente de Réseau D.E.S France

## Dernière info

**Procès du Distilbène®  
un scandale aux retombées trop  
souvent désastreuses**

**Le 29 avril 2004 à 09h00**

Cour d'appel de Versailles  
3<sup>ème</sup> chambre civile

**Objet :** La Cour rendra son arrêt sur la responsabilité du **laboratoire UCB PHARMA** qui avait été retenue en première instance par le Tribunal de Nanterre.

Le laboratoire UCB PHARMA a contesté sa responsabilité, estimant n'avoir commis aucune faute en commercialisant ce produit. Il a soutenu que les demandes de ces jeunes femmes ne seraient plus recevables en application de la directive européenne sur les produits défectueux de 1985.

Deux jeunes femmes ont engagé une action en justice contre le laboratoire et soutenu qu'il avait commis une faute en ignorant l'étude réalisée dès 1953 démontrant le caractère inopérant du Distilbène® dans le traitement des fausses couches et en ayant commercialisé le produit sans procéder à quelque expérimentation avec pour seul et unique objectif de réaliser des profits. Elles ont démontré que le caractère défectueux du Distilbène® a été à l'origine des cancers et malformations dont elles sont affectées.

Le Tribunal de Grande Instance de Nanterre a fait droit à leur demande. Le laboratoire UCB PHARMA a relevé appel de cette décision. Cette affaire a été plaidée devant la Cour d'Appel de Versailles qui rendra son arrêt le 29 avril prochain.

**Une tragique erreur médicale.  
Aujourd'hui, des centaines de milliers de  
personnes concernées sont dans l'attente  
de cet arrêt.**